



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

FRAISES

CHIFFRES-CLÉS

130 ha

fraise en sol

32 ha

fraise en jardins
suspendus

1

Organisation de
producteurs

4^{ieme}

département
fraisicole

2.2 kg

consommation
par habitant en
progression

EN QUELQUES MOTS...

Le loir et Cher est un département où la culture de fraise est présente depuis plusieurs décennies. D'abord conduite en sol, depuis une vingtaine d'années de nombreux ateliers en jardins suspendus ont vu le jour. En 2020, on recense plus de 30 ha en jardins suspendus et 130 ha de fraise en sol.

Tous les circuits de commercialisation sont présents : organisés via une Organisation de Producteurs, avec des expéditeurs locaux ou en circuits courts. La demande est forte et les prix sont rémunérateurs. Des ateliers vont être disponibles suite au départ en retraite de fraisculteurs.

LES BESOINS DE LA PRODUCTION

Je souhaite produire, j'ai besoin pour la fraise sol

D'un sol sableux à limoneux de préférence, d'un pH plutôt acide (6 à 6.5) de 3 à 4000 m³ d'eau et d'éviter les précédents culturaux solanacées (pdt) ou fabacées (luzerne)

j'ai besoin pour la fraise en jardins suspendus

D'une faible surface (2 ha mini) et d'un forage.

Quels sont les investissements financiers que je dois prévoir ?

Pour la fraise sol, il est souhaitable de produire sous tunnels d'au minimum 4 m au sol (3 buttes). Les charges de culture (6000 €), de structure (6 000 €), main d'œuvre hors récolte (5000 €) et de récolte (18000 €) font un total de 35000 € pour un ha qui sera conservé en 2 ans.

Les investissements sont plus importants en jardins suspendus et se montent à 300 000 € pour 2 ha de tunnels rehaussés avec automate mais sans les charges de cultures et la main d'œuvre. Prévoir un amortissement sur 7 ans.

Combien ça va me rapporter ?

la marge nette se situe autour de 6000 € pour les fraises sol.

En jardins suspendus, les itinéraires techniques et les types de plants sont multiples.

BESOIN DE COMPETENCES ?

La Chambre d'Agriculture accompagne les porteurs de projets et les fraisculteurs nouveaux ou confirmés pour leur production sol et/ou jardins suspendus.



Prénom, NOM
Poste
Tel, Mail



LES OPPORTUNITÉS À VOTRE PORTÉE !

Situé à Fontaines en Sologne au cœur de la production, le Cadran de Sologne commercialise environ 2400 tonnes par an de fraises soit les 2/3 de la production départementale.

Les avantages d'adhérer au Cadran sont multiples.

- La fraise est un produit rémunérateur.
- Son statut juridique est une coopérative agricole et c'est aussi une Organisation de producteur (OP). Cela garantit un équilibre des traitements et des services auprès des adhérents quelle que soit la taille de son exploitation.
- Le Cadran adhère à l'Aopn = Association des organisations de producteurs nationale fraise
- Une structure humaine et démocratique (13 exploitations sur 24 sont représentées au conseil d'administration)
- L'appui technique est assuré par un spécialiste fruits rouges. L'accompagnement des producteurs est basé sur une dynamique de groupe, l'émulation et l'évolution technique.
- Le Cadran est un marché physique aux enchères dégressives qui permet aux producteurs de situer son niveau de qualité et de rémunération par rapport au groupe. Ce système de ventes entraîne la transparence des prix au jour le jour. La coopérative assure un règlement des produits à 25 jours de moyenne.
- 2400 tonnes sont commercialisées sous une marque commune (Miam Miam Sologne), elles sont dirigées vers différents circuits de distribution via les partenaires commerciaux conventionnés avec l'OP.
- Obligation d'apport total et de facturation gérés par le Cadran avec de faibles frais de gestion (actuellement 3 %)
- Accès aux achats groupés des fournitures nécessaires à la production ainsi que les emballages de commercialisation. C'est une avance de trésorerie au service des adhérents sur les approvisionnements d'hiver qui seront réglés aux premières fraises.

Rejoignez-nous et devenez à votre tour passionné par ce formidable produit qu'est la fraise.